

## ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

**Concession n° : 6/31/74**

### Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme CHALAS Marysee, domiciliée 5 rue Marx Dormoy 69960 Corbas, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinquennale dans le cimetière de Corbas au nom de Mme CHALAS Maryse à l'effet d'y fonder la sépulture restreinte indiquée :

- Monsieur CHALAS Jean-Paul, André né le 29 juillet 1950 à Montbrison
- Madame CHALAS née CABRERA Maryse, Pierrette le 26 mars 1946 à Sidi-Bel-Abbès.

Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 20 mai 2025 et expirant le 20 mai 2040.

La concession est accordée moyennant la somme de mille deux cent Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

CHALAS Maryse  
*Marysee*

Le 22 mai 2025  
Le maire

